

## **LIBELLÉ DE LA CERTIFICATION : DESIGNER TEXTILE**

**Niveau : Niveau I**

**Code(s) NSF : 132f – 134f – 200n – 241n – 241s – 241v.**

**Autorité(s) délivrant la certification : Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers)**

**Autre démarche de reconnaissance en cours (le cas échéant) :**

**Date de transmission de la demande à l'autorité de saisie :**

**Date de première délivrance de la certification : session de diplômes de septembre 2002**

### **I) DÉSIGNATION DU MÉTIER ET DES FONCTIONS**

Le designer textile a en charge la conception, le développement de produits textiles pour l'industrie.

Il intervient dans de multiples domaines d'application : mode, sport et loisirs, environnement maison, automobile, architecture...

Il maîtrise les étapes d'élaboration d'un produit, de la conception jusqu'à sa diffusion sur le marché en intégrant les contraintes industrielles.

Il appuie sa démarche sur une analyse pluridisciplinaire : technologique, sociologique, esthétique et économique.

Il identifie les tendances futures, capte les évolutions de la société, les aspirations du consommateur, pour proposer des produits pertinents en terme d'usage, de fonction, de valeur ajoutée.

Il prend en compte dans la formalisation de ses créations les données et contraintes d'un cahier des charges, et traduit dans ces propositions la politique commerciale et l'image de marque de l'entreprise.

Le designer textile crée des tissus, compose avec la matière, les couleurs et les graphismes, il est aussi technicien et spécialiste de l'étoffe, de ses propriétés, des modes de traitements et de réalisation.

Il intervient sur la structure et la forme du produit textile, il peut être chargé de concevoir tout ou partie d'une collection, participe à la mise en œuvre, au suivi de sa fabrication et de sa diffusion.

Les fonctions visées par la qualification de designer textile de l'ENSCI se situent principalement au niveau décisionnel et d'encadrement du processus d'élaboration et d'application d'une stratégie de design global (tendances, style, collection), mais également au niveau de la conception et du développement de produits textiles : échantillons matières (imprimé, tissé, tricoté,...) et de la création de modèles (vêtements, accessoires, mobilier,...).

Il est important d'ajouter qu'aujourd'hui, le designer accompagne les mutations et les avancées scientifiques et technologiques que connaît la filière textile. Il suit l'actualité de la recherche dans les nouvelles fibres, le développement des textiles techniques (textiles fonctionnalisés, actifs, communicants ... ) qui permettent d'explorer de nouveaux territoires, porteurs d'enjeux majeurs pour la société (santé, sécurité, communication, développement durable...).

Ainsi la mission des designers dépasse le cadre des textiles classiques, en s'ouvrant aux « textiles intelligents pour concevoir de nouveaux produits, de nouvelles applications, issues de l'alliance de la fonctionnalité et de l'esthétisme.

La combinaison du textile et de la haute technologie débouche sur des produits à forte valeur ajoutée, qui donnent à l'industrie textile d'importantes perspectives de croissance.

## II) DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

### 2-1, Activité spécifique :

Concevoir et mettre au point des produits et modèles innovants (nouvelles matières, mélanges de matériaux, compositions, modèles...) pour l'industrie textile :

- Industrie de l'habillement (haute couture, prêt-à-porter, vêtement de travail et de loisirs), des accessoires de mode, plus spécialement à base de matériaux souples ou textiles.

- Produits ou objets de la maison, linge de maison, tissus d'ameublement et tapis, arts de la table...

- Textiles techniques pour l'architecture et le design.

Participer à la conception de composants de biens d'équipement grand public (sièges pour matériel de transport : voiture, train, avion...)

Concevoir et définir des cahiers de style et de tendance.

Définir des collections ou gamme de produits et objets textiles, en assurer le suivi de fabrication et la diffusion.

### 2-2, Lieu d'exercice de l'activité :

L'emploi/métier s'exerce généralement chez l'employeur : une entreprise industrielle, un bureau de création : éditeur, prêt-à-porter, haute couture, agence de design. Parfois l'activité s'exerce en free-lance ou en « indépendant ».

### 2-3, Conditions générales d'exercice :

Les déplacements sont fréquents sur les lieux de fabrication des produits. Les horaires de travail sont souvent irréguliers et rythmés par les délais de la commande ou des manifestations commerciales (défilés, salons...). L'activité implique une collaboration avec les clients et les spécialistes d'autres disciplines-secteurs (ergonomes, sociologues, informaticiens, stylistes-modélistes, spécialistes de la mercatique, ingénieurs, prescripteurs : décorateurs, architectes, éditeurs...).

L'utilisation et la maîtrise de techniques informatiques telles que le dessin assisté par ordinateur (DAO), le projet assisté par ordinateur (PAO), et l'infographie sont des éléments indispensables au bon exercice du métier de « designer textile ».

## III) FICHE(S) ROME LA OU LES PLUS PROCHES N°B1805-M1702-K2105\_

La définition de l'emploi/métier de la certification ne peut pas se résumer à une fiche Rome unique. Elle s'inscrit prioritairement dans le contexte général de la philosophie du métier de « créateur industriel-designer industriel » défini par la mission de formation assignée à l'ENSCI-Les Ateliers par les ministères de tutelle (cf. dossier de certification de « créateur industriel »). Celle-ci se traduit dans le projet pédagogique par deux dominantes : d'une part, une dimension concrète qui prend en compte les exigences et les pratiques actuelles de la profession pour assurer l'insertion professionnelle des diplômés et répondre à la demande du milieu industriel et, d'autre part, une dimension plus prospective qui tient compte des évolutions socio-économiques et culturelles et qui place, dans ce cas, la finalité au-delà des exigences professionnelles reconnues et permet ainsi d'élargir le champ d'intervention du créateur industriel, en l'occurrence, celui de designer textile....